



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
BUREAU FEDERAL DU
27 JANVIER 2017**



1/ OUVERTURE DE SEANCE

MDA accueille les participants. Il vérifie que le quorum est atteint :

MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
MICHEL DAUM	1			
BRIGITTE SCHLEIFER		1		
FRANCK LACUISSE	1			
LIONEL LACAZE	1			
CHRISTOPHE BRIOLIN	1			
KAREN CAPPIELLO			1	
JUAN-PEREZ CANTO	1			
TOTAL	5	1	1	
INVITES ELUS/BENEVOLES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
GILLES VIGNE	1			
TOTAL	1			
INVITES SALARIES/DTN	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
OLIVIER MORET	1			
BASTIEN EL GHOZZI	1			
TOTAL	2	0	0	0

VOTANTS : 6 – ouverture à 19h10.

Le Bureau Fédéral peut donc délibérer valablement.

La FFFA a reçu l'arrêté officiel de délégation du ministère pour les 4 prochains années pour les 3 disciplines. La décision quant au statut du haut niveau a été reportée à mi-février.

MDA a été aux vœux du CNOSF et du ministère. Un rendez-vous a été demandé au Président du CNOSF.

Au niveau international, nous avons reçu les informations concernant la coupe du monde de Beach Football qui se déroulera du 2 au 5 novembre.

MDA ira le we du 10 février à une réunion de l'IFAF Europe. Les problématiques de gouvernance de l'IFAF continuent.

Pour information, MDA et LLA ont échangé avec les membres de la DTN. MDA s'est également déplacé eu stage EDF de Reims pour souhaiter les vœux à l'EDF Sénior et au staff. Plus aucune problématique d'ordre social n'est à déplorer.

OMO présente les avancées matérielles de la MFL.

Enfin, JPC souhaite savoir qui gère l'arbitrage des Coupes d'Europe pour 2017 car aucune nouvelle à ce sujet. MDA interrogera l'IFAF Europe à ce sujet.

2/ VALIDATION DU PV DU BF DU 6 JANVIER 2017

Point 3 : L'idée générale serait que s'il y a implication de la ligue, il y a rétrocession, s'il n'y a pas implication de la Ligue il n'y a pas rétrocession.

Point 4 : JPC souhaite que soit rappelé que l'organisation de nos statuts et nos règlements prévoient un Bureau Fédéral et un CoDir avec lesquels il faut fonctionner. Du point de vue de MDA, ce n'est pas contradictoire avec le système d'information proposé.



Sans remarque supplémentaire, MDA met au vote le CR avec les modifications proposées :
CONTRE : 0
ABS : 1
POUR : 5

Le PV du Bureau du 6 janvier 2017 est validé.

3/ DOSSIER DISCIPLINAIRE

Le Bureau Fédéral décide de renvoyer au Bureau de la Ligue Alsace à qui il est demandé de transmettre ou non le dossier au Bureau Fédéral en référence au Règlement Disciplinaire Général.

4/ POINT SUR LES DIFFERENTES FINALES

BEL fait un point à date des finales

- Flag -> mois de juin en attente de la confirmation par la commission Flag.
- Cheer -> proposition faite par le club des Gems. Sujet abordé au CoDir de demain.
- Elite -> proposition de la métropole Aix-Marseille pour le stade Parsemain.
- Euro U19 -> Stade trouvé. Structure gérée par l'ASPTT Paris. Stade, Raoul Montbrun avec plusieurs facilités de fonctionnement. Le terrain sera remis en état. Des poteaux pourront être implantés. Proche Tram, Métro, Parking. Des espaces pour les partenaires, les animations, etc... sont disponibles. Enfin, la fibre optique est présente dans le stade.

Le CDFA 93 va signer une convention avec l'ASPTT pour l'obtention de l'infrastructure.

- Champ U19 : BEL et MDI descendent à Thonon et à Pessac les 30 et 31 janvier pour visiter les infrastructures. Pour le moment, seuls les Kangourous et les Blacks Panthers avec le CDFA 74 ont déposé une candidature. La date limite de réception des dossiers est fixée au 31 janvier 2017.

5/ POINT SUR LA CFA

Actuellement, la CFA réfléchit au meilleur moyen d'intégrer HUDL dans l'inscription des clubs l'an prochain. Le contrat est toujours en cours de négociations.

Autre point, il faudrait trouver une personne référente pour répondre au sujet de toutes les problématiques de classification des terrains.

Par ailleurs, la CFA a envoyé aux clubs de D1/D2/D3 un rappel aux clubs. Il a été décidé de lancer un avertissement suite à la première journée qui s'est déroulée mais sans appliquer les sanctions.

Ugo Rodriguez va arrêter d'être la personne ressource entre l'universitaire et la FFFA. Il faut trouver un nouveau contact pour avancer dans ce projet. Une préconisation serait d'élargir la convention au Cheer et ou Flag.

Il faut trouver une solution pour la mise en place du calendrier U19 plus tôt pour 2017/2018.

Au niveau du championnat : beaucoup de reports de complaisance après accord entre clubs. Problématiques pour la CFA et la CNA. Pour le moment, la logique est d'aider les clubs au maximum. En D1/D2/D3, sonnette d'alarme tirée avec un forfait général en D2 et un problème structurel en D1. De nombreux forfaits simples en D3 en ce début de saison sont à constater.

Convention :

Sans remarque particulière MDA met au vote les conventions : CONTRE : 0
ABS : 1
POUR : 5

Les conventions présentées sont validées.

Dérégation doublement licence : sans remarque particulière le bureau fédéral valide les demandes de dérogation.

6/ QUESTIONS DIVERSES

- OMO se rapprochera de Pascal TORRECILLAS MUNOS pour les Gay Games
- Le Bureau a été interpellé pour la sélection nationale masculine de Flag. OMO a déjà répondu que le Flag n'était pas sport de haut niveau et que la stratégie est axée sur les féminines en accord avec le ministère. Le bureau est plutôt enclin à suivre la position du DTN.
- LLA présente l'avancement du CQP ALS mention FA en lien avec APS. Au niveau du pôle, Pierre TROCHET a aussi fait avancer le dossier pour faire passer un CQP ALS aux stagiaires.

L'ordre du jour étant épuisé, le Bureau est levé à 23h30

Juan PEREZ-CANTO



Secrétaire Général Adjoint de la FFFA

Michel DAUM



Président de la FFFA